

Chères Amies, chers Amis,

Cette année, l'EJAF célèbre ses 10 ans

Dix ans qui ont permis à une grande diversité de femmes de découvrir les Textes, la pensée juive et donner du sens à leur Judaïsme.

Ce projet était audacieux, nous l'avons réussi, il demeure unique.

L'Étude Juive au Féminin donne une autre vision d'intégration des valeurs juives à notre vie quotidienne. Elle apporte au monde juif moderne un meilleur équilibre, une perspective constructive pour le futur et la transmission.

Notre association supporte peu de frais de fonctionnement, et la quasi-totalité de nos charges correspondent à la rémunération de nos enseignants.

C'est volontairement que nous avons décidé de maintenir les frais de scolarité le plus bas possible.

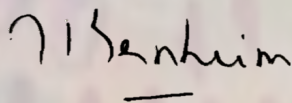
Nous conjugons aujourd'hui sessions et séminaires en présentiel et à distance, avec études et échanges.

En nous appuyant sur notre savoir-faire, nous souhaitons entamer aujourd'hui une nouvelle phase de notre développement :

- Élargir le cercle des étudiantes et des enseignants en France, en Israël, et dans les pays francophones.
- Augmenter le nombre de séminaires

C'est pour cela que nous avons besoin de votre soutien, et nous comptons sur vous pour cette campagne exceptionnelle, qui va durer le temps des Fêtes.

Vous remerciant par avance pour la contribution que vous aurez à cœur d'apporter à notre action, nous vous adressons nos vœux chaleureux de **Chana Tova, vœux de paix, santé, bonheur.**



Joëlle BERNHEIM

Présidente de l'association E.J.A.F.

*Pour contribuer, voir page suivante*

**GRILLE DE DONNÉS À TITRE INDICATIF : (Attestation CERFA en retour)  
sur notre site : [www.ejaf.fr](http://www.ejaf.fr) via Hello Asso**

<https://www.helloasso.com/associations/ejaf/collectes/soutien-a-l-ejaf-campagne-5783>

**Déduction fiscale Dans la limite de 20 % du revenu imposable.**

|                     |            |                                   |
|---------------------|------------|-----------------------------------|
| Donateur :          | 100 euros  | (après réduction d'IR: 44 euros)  |
| Grand donateur :    | 500 euros  | (après réduction d'IR: 220 euros) |
| Bienfaiteur :       | 1000 euros | (après réduction d'IR: 440 euros) |
| Grand bienfaiteur : | 3000 euros | (après réduction d'IR:1320 euros) |

- Par chèque adressé à EJAF – Grande Synagogue de la Victoire – 17, rue Saint-Georges – 75009 PARIS
- Par virement : BRED VICTOR HUGO – iban : FR76 1010 7001 2400 6140 4314 916 – BIC BREDFRPPXXX

Entreprises : L'entreprise imposée à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés peut bénéficier d'une réduction d'impôts **60 %** du montant du don, sans limite de montant pour les versements de dons effectués.

**Information - Inscription : site [www.ejaf.fr](http://www.ejaf.fr) - mail : [contact@ejaf.fr](mailto:contact@ejaf.fr) - tél : 07 66 53 92 46**